

« Aller vers les personnes dans la rue, c'est avant tout ne pas s'imposer, ne pas juger »

Entretien avec

François Chobeaux,

travailleur social, sociologue,
Centre d'entraînement aux méthodes
d'éducation active (Ceméa),
mouvement national d'éducation nouvelle.

La Santé en action : **Comment appréhendez-vous l'« aller-vers » face aux sans-abri ?**

François Chobeaux : Cette démarche consiste à aller à la rencontre de personnes qui semblent avoir besoin d'un contact sans qu'elles l'aient pour autant sollicité. Il s'agit alors d'aller vers elles là où elles sont, dans l'espace public. Aller-vers, c'est agir modestement, de façon non invasive, non contraignante. La rue, c'est l'acmé¹ de l'« aller-vers », où l'on n'a même pas la possibilité de s'appuyer sur une visite dans un squat, un bidonville, au moins quelque chose qui ressemble à un toit. Ou alors ce sera un toit de voiture, un porche, un renforcement, ou simplement un banc, un coin de rue... Dans la rue, on travaille en public et sans les filets habituels que sont les locaux du service, l'organisation spatiale maîtrisée du cadre de l'entretien, le statut conféré par les lieux de l'accueil.

S. A. : **Quelles sont les bases à respecter pour aller vers les personnes vivant dans la rue ?**

F. C. : Déontologiquement, professionnellement, il y a des règles : ne pas s'imposer, ne pas juger, choisir les moments où la personne est disponible. Accepter de s'engager, de parler de soi, de partager des

émotions, et des cigarettes – ou du chocolat, des frites, etc. Proposer une position, une posture en décalage, ni favorable ou fascinée par les excès de la rue, ni radicalement conforme aux discours ambiants ultra-libéraux portant sur la volonté individuelle et le sens de l'effort pour s'en sortir.

S. A. : **Quel positionnement l'intervenant adoptera-t-il préférentiellement ?**

F. C. : Il y a d'abord la question de ressemblance². Faut-il être un peu, beaucoup, radicalement ou pas du tout semblable à ceux ou celles vers qui je veux aller ? Ressemblance d'âge, de vêtements, de mode d'expression, d'expérience ? La totale ressemblance enferme, la totale différence empêche. La vérité est entre les deux de façon construite, réfléchie, en assumant ses différences. Et bien évidemment, une équipe mixte, aux âges, aux histoires et aux expériences personnelles divers, voilà un outil efficace pour pouvoir aller vers les personnes qui vivent dans la rue. Les intervenants doivent aussi veiller à associer les personnes destinataires de cette démarche d'« aller-vers », c'est-à-dire prendre en compte le fait qu'elles sont dans une posture individualiste de survie.

S. A. : **Quel est le rôle des médiateurs et des pairs-aidants ?**

F. C. : Médiateurs, pairs-aidants ? Ici, il faut être très clair sur ce qui est attendu de ces personnes et sur la durée – dans le sens « pérennité » – de leur statut. Un pair-aidant, ce n'est pas un « pair-oquet » chargé de traduire et de répéter les bonnes

L'ESSENTIEL

■ **▶ Aller vers les personnes qui vivent dans la rue exige une posture éthique : agir modestement, de façon non invasive, non contraignante. François Chobeaux souligne qu'il faut toujours avoir à l'esprit le fait que ces personnes se retrouvent sans liens institutionnels, non parce qu'elles ne « sauraient pas faire », mais parce que les institutions d'accueil et l'ensemble des services de droit commun ont contribué à les placer dans une situation d'exclusion, au regard de leur parcours de vie.**

paroles des travailleurs sociaux. C'est quelqu'un qui agit dans l'intervalle, et qui doit rester crédible aux yeux des personnes accompagnées. Ces dernières doivent toujours pouvoir se penser pairs vis-à-vis de lui. En effet, la question du statut de pair-aidant se pose en permanence : dans la plupart des situations, ce ne peut être un métier durable, inscrit de fait dans la précarité et dans la dépendance, enfermant son titulaire dans son statut. Ce doit être un tremplin possible, proposé et accompagné afin d'accéder à un autre statut.

S. A. : **Quels changements la Covid-19 a-t-elle induits pour les sans-abri et pour les intervenants ?**

F. C. : Les équipes de rue qui ont continué à travailler durant le premier confinement rapportent toutes les mêmes expériences : une précarité immensément accrue des gens de la



© François Chabeaux

rue, dans des rues vides, seulement arpentées par quelques travailleurs sociaux et par des policiers. Dans ce désert, l'on a vu apparaître des croisements positifs, des rencontres inattendues ont eu lieu entre des acteurs de ces deux professions, souvent considérées antagonistes. Et ces rues vides ont mis en évidence les invisibles d'hier, qui savaient si bien se cacher dans la foule. La façon de travailler a été elle-même modifiée : pas de nécessité permanente d'adresser des usagers vers des services de droit commun devenus inaccessibles ; pas de complexes réunion de partenariat, faute de participants disponibles ; enfin, le temps de « faire de la rue » ! Elle a aussi été modifiée, parce que les équipes au travail ont dû aider à résoudre des questions de vie à la fois simples et essentielles : hygiène quotidienne, alimentation, rechargement de téléphone, autant

d'aides de premier rang qui ont supplanté des volontés plus complexes de mobilisation, d'ouverture, d'aide à l'élaboration de projets... Pour toutes ces équipes, cette action humanitaire, basique, a permis de fonder, refonder, renforcer leur légitimité auprès des personnes vivant dans la rue. Une reconnaissance sincère – fondée sur : « vous étiez là » – leur a permis, ensuite, d'avancer autrement avec ces mêmes sans-abri.

S. A. : Comment les intervenants sociaux peuvent-ils inciter les institutions à repenser une société plus égalitaire ?

F. C. : Est-ce aux travailleurs sociaux de conduire la lutte contre la machine à exclure et à briser ? Ils ont à témoigner, à informer, ils ont à travailler avec les décideurs pour ainsi tenter d'influer sur les grandes décisions à prendre.

Cependant, c'est une question qui concerne tous les citoyens, pas uniquement les intervenants sociaux de la rue. Il reste que l'« aller-vers » permet de contacter ceux et celles qui sont sans liens institutionnels, et que cette absence de liens est à réfléchir non pas du point de vue de l'usager qui ne saurait pas faire, mais des institutions d'accueil, des services de droit commun dont les fonctionnements inconscients fabriquent de l'exclusion. Certes, il faut informer sur les droits ; encore faut-il alors que les personnes puissent les exercer. Les nécessités de prises de rendez-vous à terme, les obligations de conformité administrative, les refus de la présence des chiens qui les accompagnent... Autant de réalités qui ont pour conséquence d'exclure les gens de la rue. Les professionnels de l'« aller-vers » peuvent ici proposer des adaptations des formes d'accueil et de considération qui seront bénéfiques non seulement aux gens de la rue, mais également à l'ensemble des usagers. ■

Propos recueillis par Yves Géry, rédacteur en chef.

1. NDLR : « Sommet » en grec.

2. NDLR : Ici, la volonté de se rapprocher, de se ressembler, de s'identifier.

Pour en savoir plus

- Cefai D., Gardella É. *L'Urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris*. Paris : La Découverte, 2011 : 576 p.
- Escots S. *Travail de rue et personnes à la marge*. Toulouse : Éditions érès, 2005 : 191 p.
- Le travail de rue. [Dossier central] *Vie sociale et Traitement (V.S.T.)*, décembre 2021, n° 142, à paraître. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements.htm>
- *International Street Workers Network*. [Site Internet] <https://www.dynamob.org/international-street-workers>
- *Dynamo International* (association belge liée au réseau des travailleurs de rue). [Site Internet] <https://dynamointernational.org/> Voir les publications.
- Réseau national *Jeunes en errance*. [Site Internet] <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr>
- *Samusocial International* [Site Internet] <https://samu-social-international.com/> Voir les publications.
- *Groupe Addap13*, association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône. [Site Internet] <https://www.addap13.org/> Voir les publications.